

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Boutades.

Nous lisons dans la circulaire émise par une société française qui vient de se fonder dans le but de cultiver les champignons de couche, pour les vendre à l'état naturel ou les mettre en conserve, les réflexions suivantes :

« D'ailleurs tout semble prévu par les fondateurs, hommes de cœur et de religion. Il faut des bras pour les diverses manipulations de la conserve. Ils créent un orphelinat de jeunes filles surveillé par des religieuses, et tout en se mettant ainsi à l'abri des grèves, ils s'assurent un travail régulier. La société accomplit une bonne action qui lui devient profitable, car la main-d'œuvre est payée à un taux moins onéreux. Afin de donner à ce personnel l'exemple du respect et de la foi, la Société, qui fonde cet orphelinat, se met elle-même sous la protection de la Sainte-Vierge, dont la statue domine la carrière de Bellegarde. Aussi le clergé de la région encourage-t-il de tous ses vœux une entreprise commerciale qui a son côté humanitaire. »

Et plus loin :

« Il est digne de remarque que si le repos dominical est respecté dans l'usine de Bellegarde, il n'en est pas moins vrai que les champignons poussent quand même le dimanche, et alors, le jour suivant la cueillette et la réserve produisent le double. C'est ce qui fait compter 365 jours de travail. »

Un monsieur rentrant chez lui trouve sa femme de ménage en train de vider une bouteille de cognac, en buvant à même le goulot.

— Eh bien, vous ne vous gênez pas.

— Monsieur, je vais vous dire....

— Et qu'allez-vous me dire ?

— Je ne buvais pas, monsieur, je ne bois jamais. C'est un morceau de bouchon qui est resté dedans et que je cherchais à rattrapper.

Au restaurant un client grincheux s'approche du comptoir où trône majestueusement une dame fort revêche.

— Madame, je dois vous dire que la poire qu'on m'a servie à dîner était pourrie.

La dame d'un ton pincé : « Eh ! monsieur, que voulez-vous que j'y fasse ? Je n'étais pas dedans. »

— Parbleu, il n'aurait plus manqué que ça !

Entre Américain et Gascon : « J'ai connu, dit le premier, un homme qui a traversé l'Océan à la nage, en ne reposant qu'une heure toutes les vingt-cinq lieues. »

Un peu abasourdi d'abord, le Gascon réfléchit quelques secondes ; puis, se jetant dans les bras de l'Américain :

— Comment, mon bon, tu ne me reconnais pas ? Cet homme, c'était moi !

Un jeune enfant de quatre ans, pince, sans qu'on l'y convie, le plus gros morceau de sucre dans le sucrier et demande à sa mère l'autorisation de le manger.

— Non, pas celui-là, mon enfant, il est trop gros.

D'un coup de dent, Bébé en mange la moitié, et présente l'autre à sa mère :

— Et maintenant, maman ?

Un habitant de Lavaux disait à son docteur : « Depuis quelque temps je ne repose pas très bien pendant la nuit, je rêve continuellement, je suis agité..., pourriez-vous me donner quelque chose pour faire cesser cet état nerveux?... »

— Eh bien, répond le docteur, il faut vous abstenir complètement de boire du vin après souper.

La maîtresse de la maison l'interrompant : « Monsieur le docteur, je vous prie instamment d'ordonner autre chose à mon mari. »

— Pourquoi, madame?... je ne puis rien prescrire de plus simple.

— C'est simple j'en conviens, mais je prévois que pour suivre vos conseils, mon cher mari me fera attendre jusqu'à minuit pour souper.

Réponse au problème du précédent numéro : 220 sous et 28 paupes. — Le mot du logogriphe est : chèvre-feuille. — 30 personnes ont donné les deux solutions et 49 n'ont donné que le mot du logogriphe. La prime pour le problème est échue à Mme Simond, à Montagny ; celle pour le logogriphe à M. Auguste Matthey, à la Jaluse, Locle.

Problème : Pendant le siège de Sébastopol, les soldats français reçurent en gratification, une certaine quantité d'eau de vie qui fut distribuée dans le camp par brocs de 8 litres. Mais il n'y avait qu'un broc pour deux compagnies, en sorte que pour que la distribution fut régulièrement faite aux soldats, il fallait d'abord diviser en 2 parts égales ces 8 litres. Or les soldats n'avaient à leur disposition, pour opérer cette division que deux sortes de vases contenant l'un cinq litres et l'autre trois litres. Comment fut-il possible de tirer exactement quatre litres du broc avec ces deux vases ?

Prime : 1 carnet de poche.

La brochure de notre collaborateur, M. Marc Senso : *La vérité sur le magnétisme animal*, est très appréciée et s'écoule rapidement. C'est un travail fort bien fait et consciencieux, qu'éclairera sans doute beaucoup de gens sur une question entourée jusqu'ici de trop de mystère et de charlatanisme. — Le Bureau du *Conteur* se charge d'expédier cette brochure en remboursement toutes les personnes qui lui en feront la demande.

THÉÂTRE. — Dimanche 23 janvier : *La Fille du Tambour-major*, opéra-comique d'Offenbach et Jean Baudry, comédie en 4 actes. Cette comédie, qui fut jouée pour la première fois à Paris en 1863, vient d'être reprise avec beaucoup de succès par le Théâtre-Français. En voici la donnée en quelques mots : Une nuit, Jean Baudry a été volé dans la rue par un jeune drôle dont il se saisit et qu'il pourrait livrer à la justice ; mais pris de la pitié du philanthrope, il tente de racheter par la charité cette âme égarée ; il rendra à Olivier l'honnêteté par la force même de ses bienfaits. Tout va bien pour un temps ; le protecteur et le protégé vivent en paix ; mais survient une circonstance qui trouble leur bonne entente. Olivier s'éprend d'amour pour une jeune fille, Andrée, ignorant que son bienfaiteur l'aime aussi et se propose de l'épouser. Colère, indignation de Baudry, qui ne tarde pas néanmoins à se laisser fléchir une seconde fois par le sentiment du pardon et à sacrifier son bonheur à celui d'Olivier en lui cédant Andrée. — Cette pièce est d'Auguste Vacquerie, dont le frère épousa la fille de Victor Hugo et qui mourut tragiquement avec celle-ci dans une promenade en bateau, en 1843.

L. MONNET

IMPRIMERIE HOWARD GULLOUD & Cie.